

Participants

Nom	Statut		
	Présent-e	Excusé-e	Absent-e
Etienne Rougeaux	☒	☐	☐
Virginie Pate	☒	☐	☐
Stéphane Ramaux	☒	☐	☐
Virginie Valot	☒	☐	☐
Frédéric Bouton	☒	☐	☐
Stéphanie Desarbres	☒	☐	☐
Paulette Giancatarino	☒	☐	☐
Michel Rochet	☒	☐	☐
Patricia Sermier	☒	☐	☐
Marina Jahier	☐	☒	☐

Pour avis technique

Nom	Statut		
	Présent-e	Excusé-e	Absent-e
Rémi Gauthier	☒	☐	☐
Thomas Millet	☒	☐	☐
Sébastien Doublet	☒	☐	☐

Virginie Pate est nommée secrétaire de séance

1. Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)

Il est rappelé que l'élaboration d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) constitue une obligation issue de la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 relative à la responsabilité pénale et à la sécurité intérieure, dite loi Matras, qui fixe aux établissements publics de coopération intercommunale un délai de cinq ans pour s'en doter, aux côtés des plans communaux de sauvegarde (PCS) des communes membres, sans préjudice des opérations de secours relevant de la compétence de la Préfecture.

Il est précisé que le PICS n'a pas vocation à se substituer aux plans communaux de sauvegarde ni aux opérations de secours, mais à organiser la solidarité et l'entraide entre communes lors d'un sinistre : isolement d'une commune, coupure de réseaux, besoin d'hébergement d'urgence ou mobilisation de matériel.

L'état d'avancement du document est présenté au Bureau. Le corps du plan, structuré en quatre parties (connaissance du territoire, organisation de la crise, moyens et entraide intercommunale) et six annexes (main courante opérationnelle, matériel intercommunal, annuaire, procédures de communication, journal de consignation, cartographie), est rédigé à 100 %. Quatorze fiches réflexes, hiérarchisées par type de risque — inondation, météo extrême, canicule, grand froid, rupture de réseau, transport de matières dangereuses, cyberattaque, mouvement de terrain, risque sismique, accident collectif, épizootie, crise sanitaire, incendie de forêt — sont finalisées et seront regroupées dans un classeur diffusé dans chaque commune.

Sur les vingt-quatre plans communaux de sauvegarde du territoire, quatorze ont été transmis et intégrés à ce jour ; les dix plans manquants ne sont pas nécessairement inexistantes, une vérification étant nécessaire avant relance des communes concernées. Il est souligné que les informations les plus



sensibles à recueillir concernent les coordonnées actualisées des référents communaux et le recensement du matériel disponible (groupes électrogènes, hébergements, matériel agricole), qui doit impérativement être consigné sous forme papier en prévision d'une coupure d'électricité et de réseaux de télécommunication. Il est enfin rappelé la nécessité d'un registre RGPD spécifique justifiant la conservation, dans le classeur de sauvegarde, des numéros de téléphone des référents et personnes-ressources.

Le bureau propose de constituer la cellule de crise de la manière suivante :

Fonction	Titulaire	Suppléant
Direction des opérations	Etienne Rougeaux	
Secrétariat Main courante	Virginie Valot	
Accueil population	Paulette Giancatarino	
Logistique	Stéphane Ramaux	Patricia Sermier
Liaison avec les communes	Frédéric Bouton	
Relations avec les autorités	Stéphanie Desarbres	
Communication	Virginie Pate	

Le poste de commandement sera situé à la Maison des Services à Ounans.

Une séance de travail sera organisée en conférence des maires afin de recueillir les informations manquantes. Le PICS fera ensuite l'objet d'un arrêté du Président, d'un arrêté des maires, d'une présentation au Conseil communautaire puis d'une transmission à la Préfecture.

2. Tour de table — Point sur les dossiers en cours

1. Services à la population

Paulette Giancatarino rend compte de sa participation au Contrat Local de Santé du Pays, dont l'enjeu prioritaire reste le développement de l'offre de soins sur le territoire, encore fragile au regard de l'implantation des internes en médecine et de la pénurie annoncée de chirurgiens-dentistes. Elle indique que le contrat prévoit, pour 2026, une campagne de promotion du territoire auprès des futurs professionnels de santé, ainsi que des actions sur la fin de vie et les soins palliatifs, la santé des femmes et le dépistage des cancers, la coordination avec les acteurs de la santé mentale, et la prévention des conduites à risque chez les jeunes. Elle précise que le nouveau vice-président en charge de ce dossier, ancien directeur de l'hôpital de Dole, propose de décentraliser les prochaines réunions « référents santé ».

Mme Giancatarino présente également la réédition du guide des producteurs locaux, réalisée à l'échelle du Pays dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial et en partenariat avec la Chambre d'agriculture (prêts d'honneur, étude sur le développement du maraîchage, forum des opportunités agricoles, ateliers jeunes agriculteurs, accompagnement à la rénovation de l'abattoir de volailles de Cramans).

Un point est fait sur la situation de cet abattoir, seul abattoir familial de volailles de Bourgogne-Franche-Comté, confronté à des difficultés de main-d'œuvre et dont certains bâtiments annexes (logements, bureaux, magasin) pourraient être cédés par son exploitant ; il est convenu que Patricia Sermier organise un rendez-vous avec la direction et le président de l'ESAT pour faire un point sur ces sujets.



2. Enfance Jeunesse

Virginie Valot rend compte du bon déroulement du dernier séjour organisé pendant les vacances scolaires et de la réunion de rentrée des accueils de loisirs, tenue le matin même, à laquelle de nouvelles personnes ont été présentées aux équipes. Elle indique que la mise en place du paiement à la réservation pour la cantine et les accueils de loisirs a connu quelques difficultés techniques d'encaissement à son lancement, désormais résolues.

3. Eau et assainissement

Stéphane Ramaux présente le bilan de la période estivale sur la compétence eau et assainissement, marquée par une surveillance renforcée en lien avec le délégataire Suez. Il indique que le puits de Grange de Vaivre, point de captage sensible, a bénéficié des effets positifs des travaux de renforcement des drains réalisés il y a deux ans, permettant d'éviter tout recours à un ravitaillement par camion-citerne malgré une alerte ponctuelle sur le secteur de Champagne. Il précise que le syndicat de la Vache a sollicité la collectivité pour un éventuel appui en approvisionnement, la collectivité ayant donné son accord de principe pour une fourniture provisoire en cas de besoin, lequel ne s'est finalement pas concrétisé.

M. Ramaux fait état d'une recrudescence des casses de réseau liées au phénomène de retrait-gonflement des argiles consécutif à la sécheresse, ayant mobilisé les équipes de Suez, renforcées ponctuellement par des prestataires privés, sans occasionner de rupture de service ni de problème de qualité de l'eau distribuée. Il signale une pression croissante de la population sur la fromagerie de Port Lesney, la coopérative fromagère ayant démarré plus tôt que d'ordinaire du fait de la canicule ; un courrier a été adressé à l'entreprise et une convention doit être retravaillée pour le début de l'année 2027, une réflexion étant par ailleurs en cours avec l'exploitant sur un éventuel déplacement du site.

4. Mobilités

Michel Rochet rend compte du déploiement du challenge des mobilités, pour lequel seule une commune Mont-sous-Vaudrey est à ce jour inscrite aux côtés de la collectivité. Il est demandé aux membres du Bureau disposant de contacts au sein d'entreprises du territoire de relayer l'information afin d'élargir la participation avant la clôture des inscriptions.

Il présente un point d'étape sur la mise en place des circuits vélo et de leur signalétique, et informe le bureau qu'une réunion de chantier sur la voie des Salines à Pagnoz a lieu demain. Il souligne l'importance du dialogue avec les entreprises et les habitants pour faire évoluer les pratiques de mobilité sur un territoire peu doté en grands pôles d'emploi.

5. Urbanisme et PLUI

Stéphanie Desarbres fait un point sur les balades urbaines organisées sur les secteurs de Mouchard et Chissey sur Loue. Elle indique que les comités de secteur du Plan Local d'urbanisme Intercommunal (PLUI) se tiendront les 8 et 9 septembre.

6. Ressources humaines finances et développement économique

Frédéric Bouton rend compte de la tenue de la première commission des ressources humaines réunie après le 15 juillet, marquée par une bonne participation malgré la période estivale, ainsi que de la tenue de trois ateliers animés par le service des ressources humaines.



Le premier CST du mandat se tiendra ce mardi 1^{er} septembre.

Un premier travail de préparation des perspectives financières a été conduit conjointement avec Rémi Gauthier et Thomas Millet pour avoir de la visibilité sur les projets à venir (groupe scolaire et extension ALSH La Loye) et plus globalement sur le mandat.

7. Finances

Patricia Sermier présente un point sur la situation des différents budgets, établi avec les services financiers : le budget « ordures ménagères » présente un solde bancaire de 300 000 €, dont 50 000 € restent dus au budget assainissement ; le budget assainissement présente un solde de 418 000 € ; le budget de la zone du Bel-Air a bénéficié d'une recette de 58 800 € correspondant au solde de la cession à la Compagnie du Miel, mais présente un solde négatif de l'ordre de 1,2 million d'euros, correspondant au stock de terrains à vendre ; le budget principal dispose d'environ 200 000 € en compte, pour 400 000 € dus au budget assainissement. Elle indique qu'une consultation a été lancée pour un prêt relais de 500 000 € destiné à couvrir la fin d'exercice, et qu'une lettre de cadrage sera adressée aux différents vice-présidents afin d'explicitier la situation financière et les marges de manœuvre disponibles.

Etienne Rougeaux fait part au Bureau d'un courrier reçu du secrétaire général de la Préfecture et de la Direction départementale des finances publiques, alertant sur le niveau d'investissement du budget annexe assainissement. Il indique qu'une réponse a été préparée avec le concours de la direction générale des services, rappelant que la section est équilibrée en recettes comme en dépenses, ainsi que l'exige la réglementation budgétaire, et soulignant la contradiction entre ces observations et les exigences par ailleurs formulées par l'État en matière de réduction des rejets domestiques dans la Loue.

8. Attractivité et développement économique

Virginie Pate rend compte de l'avancement du diagnostic économique du territoire, mené pendant l'été auprès d'une vingtaine d'entreprises de tailles et secteurs variés en vue de construire une stratégie de développement économique, ainsi que des échanges engagés avec deux opérateurs de promotion immobilière d'entreprise intéressés par la zone d'activité du Bel-Air.

Des rendez-vous vont prochainement avoir lieu avec les partenaires de l'action économique, notamment avec Made In Jura. Il faudra ensuite avoir des rendez-vous avec les partenaires consulaires pour parler des conventions annuelles de partenariat. Il est peut-être souhaitable de marquer une pause pour une année afin de retravailler les conventions d'objectifs qui répondent mieux à nos besoins.

3. Débat d'orientation — Démographie scolaire et projet de groupe scolaire de Mont-sous-Vaudrey

Le Bureau échange sur l'évolution démographique scolaire du territoire et sur le projet de groupe scolaire de Mont-sous-Vaudrey. Il est rappelé, sur la base des éléments transmis par les services de l'Éducation nationale, une baisse attendue de 29 000 élèves sur l'académie de Besançon dans les dix prochaines années, faisant suite à une baisse de 28 000 élèves sur la décennie précédente, dont environ 14 000 sur le premier degré. Ces éléments viennent appuyer les éléments démographiques présentés en réunion fin juin 2026.



A la suite de ces réflexions, il est convenu qu'un travail complémentaire sur les perspectives financières, conduit avec le concours des services, sera présenté au Bureau du 14 septembre avant d'être porté en Conférence des maires élargie aux adjoints. Cette réunion aura lieu le 5 octobre à 18H30.

4. Préparation du conseil communautaire

Etienne Rougeaux présente les rapports inscrits à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire :

- Rapport 3 : modification de la composition des commissions intercommunales pour y intégrer de nouveaux élus.
- Rapport 4 : représentation de la Communauté de communes au sein de la commission consultative paritaire de l'énergie du SIEDEC, en lieu et place de l'ancienne commission liée à la loi TECV.
- Rapport 5 : mise à jour des délégations de pouvoir consenties au Président, notamment sur le sujet des conventions de mise à disposition de services entre la Communauté de communes, les communes et les syndicats concernés.
- Rapport 6 : rapport informatif présentant les dispositifs de soutien financier mobilisables (fonds européens, État, Région, Département) au bénéfice des projets communaux et intercommunaux.
- Rapport 7 : convention fixant les conditions et tarifs d'intervention des services communs de la Communauté de communes en matière d'informatique ; il est proposé de fixer le tarif de ces prestations à 40 € de l'heure.
- Rapport 8 : mise à jour du règlement intérieur applicable au personnel, portant notamment sur la consommation d'alcool et de produits stupéfiants sur le lieu de travail, sur les horaires de présence des salariés au siège et sur le délai de prévenance applicable aux demandes de congés annuels, ce projet devant être soumis pour avis au Comité Social Territorial.
- Rapport 9 : fixation à 100 % du ratio de proposition d'avancement de grade (agents « promouvables »).
- Rapport 10 : mise à jour du tableau des emplois budgétaires, en lien avec l'obtention par un agent du concours d'éducateur de jeunes enfants.
- Rapport 12 : fixation du tarif du séjour « seniors en vacances ».

5. Exonérations fiscales en FRR

Virginie Pate expose que le classement du territoire en zone de revitalisation rurale (ZRR), qui ouvrait de droit une exonération temporaire de CFE au bénéfice des entreprises nouvelles, a été modifié en 2024 suite au passage de ZRR à FRR (France Ruralité Revitalisation) ; cette exonération n'est désormais plus automatique et relève d'une délibération à prendre avant le 1^{er} octobre de l'année en cours pour une application l'année suivante, la collectivité renonçant, en l'accordant, à la ressource fiscale correspondante.

Elle indique qu'une entreprise existante représente en moyenne environ 6 000 € de CFE. Une exonération ciblée sur certaines catégories d'activités doit être vérifiée juridiquement (une telle option semble peu plausible compte tenu du principe d'égalité de traitement). Des précisions seront apportées lors d'une prochaine réunion avec des éléments chiffrés, ce qui permettra de se positionner.



6. Questions diverses

1. France Services — organisation et horaires d'ouverture

Paulette Giancattarino expose la difficulté d'organisation de l'espace France Services : l'État demande une ouverture sur quatre jours consécutifs avec deux agents, ce que les effectifs actuels ne permettent pas d'assurer sans recrutement complémentaire ni réduction des horaires. Elle souligne les difficultés de confidentialité et d'accueil liées à la configuration des locaux, ainsi que la charge de travail de l'agent en poste, partagée entre les missions France Services et l'agence postale communale. Etienne Rougeaux indique qu'il sollicitera à nouveau la Préfecture afin d'obtenir des marges de manœuvre sur l'application du cadre réglementaire, avant qu'une décision d'adaptation des horaires ne soit arrêtée en fonction de la réponse obtenue.

2. Sinistres liés à la sécheresse et aux intempéries

Plusieurs membres du Bureau font état de demandes de reconnaissance de sinistres liés à la sécheresse (mouvements de terrain, fissures) déposées par des administrés dans leurs communes respectives. Etienne Rougeaux indique que le coût des sinistres liés aux orages survenus la semaine précédente dans le nord du département a été évalué à 21 millions d'euros par le seul assureur Groupama, illustrant l'ampleur des phénomènes climatiques récents sur le territoire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Fait et délibéré le lundi 31 août 2026.

La secrétaire de séance,

Virginie Pate



Le Président,

Etienne Rougeaux

